

Gourbeyre, le 10 octobre 2026

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Affaire suivie par : Département « eau potable » - Astreinte
Courriel : ars971-edch@ars.sante.fr
Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60

Le Directeur Général
de l'Agence de Santé
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

à

Madame le Maire de Le Moule
Monsieur le Président du SMGEAG

**LEVÉE DE L'INTERDICTION DE CONSOMMATION
EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE
Musée Edgar Clerc**

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, le laboratoire Carso m'a fait part des résultats des prélèvements de recontrôle réalisés le 07/10/2026 sur différents points de l'UDI Le Moule Sainte Marguerite et en sortie des stations de traitement (Blanchard et Moule Desvarieux) qui les alimentent.

Conformément aux articles R.1321-26 à 30 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, ces résultats montrent que la qualité des eaux distribuées est de nouveau conforme.

J'attire néanmoins votre attention sur les légers dépassements de la référence ou de la limite de qualité pour le paramètre turbidité, sur plusieurs des sites de recontrôle (voir le tableau en page suivante). Ainsi, je vous demande de ce fait de continuer les mesures de gestion pour garantir la distribution d'une eau conforme à la réglementation.

Aussi, je vous invite à lever l'interdiction de consommation de l'eau demandée par mes services le 07 octobre dernier; de communiquer à la population cette mesure ; et de transmettre ces éléments à mes services.

Veuillez trouver ci-joint, la synthèse des résultats reçus ce jour, relatifs au prélèvement effectué le 07/10/2026, sur lesquels se base la présente demande de levée d'interdiction de consommation.

P/Le Directeur Général,

Signé PSM

Patrick SAINT-MARTIN

Directeur d'astreinte

Copies :
Direction technique du SMGEAG
Préfecture

Annexe1 : Résultats prélèvements du 06/10/2026

Date Prélèvement	Lieu	Désinfection	Bactéries aérobies revivifiables à 36°C (UFC/100ml)	Bactéries aérobies revivifiables à 22°C (UFC/100ml)	Escherichia Coli (UFC/100ml)	Entérocoques (UFC/100ml)	Bactéries Coliformes (UFC/100ml) PRESOMPTIFS	Bactéries sulfito- réductrices (UFC/100ml)	Turbidité NFU
		Chlore libre (mg/l)							
07/10/2026	SORTIE TTP DE BLANCHARD	1,11	<1	1	< 1	< 1	< 1	< 1	<0,10
07/10/2026	SORTIE TTP MOULE DESVARIEUX	0,82	2	3	< 1	< 1	< 1	< 1	0,54
07/10/2026	POINT MOBILE - Robinet cuisine famille Thorinius route de la rosette	0,29	4	1	< 1	< 1	< 1	< 1	0,26
07/10/2026	POINT MOBILE - Ehpad les perles grises	0,19	2	1	< 1	< 1	<1	< 1	0,19
07/10/2026	MUSEE EDGARD CLERC	0.32	<1	1	<1	<1	<1	<1	3,5
Limites de qualité de l'eau traitée / sortie TTP		-	-	-	0	0	-	-	- / 1
Références de qualité de l'eau traitée / sortie TTP		-	Pas de variations supérieures à un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle	Pas de variations supérieures à un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle	-	-	0	0	2/ 0,5